

SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DE FRANCE

Assemblée générale du 29 mars 2025

BULLETIN DE VOTE pour le renouvellement du conseil d'administration

Membres sortants rééligibles (6)

Modifications éventuelles

MM.	Jean-Pierre LACHENAL-MONTAGNE	
	Patrice LAINE	
	Christian LEROY	
	Jérôme MAFFERT	
	Pierre-Arthur MOREAU	
	François VALADE	
		
		

Le présent bulletin de vote doit être reçu le 29 mars 2025 à **10 heures au plus tard** à la Société mycologique de France, sous double enveloppe : l'**enveloppe extérieure** portera la mention **VOTE et le nom du votant**, l'enveloppe intérieure et le bulletin de vote ne devant porter aucune mention. **SEULS LES MEMBRES A JOUR DE COTISATION 2025 PEUVENT PARTICIPER AU VOTE.**